

Encastrement et nouvelle sociologie économique : de Granovetter à Polanyi et Mauss

*Embedding and New Economic Sociology: From Granovetter to Polanyi and
Mauss*

Jean-Louis Laville



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/245>

DOI : [10.4000/interventionseconomiques.245](https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.245)

ISBN : 1710-7377

ISSN : 1710-7377

Éditeur

Association d'Économie Politique

Référence électronique

Jean-Louis Laville, « Encastrement et nouvelle sociologie économique : de Granovetter à Polanyi et Mauss », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 38 | 2008, mis en ligne le 01 décembre 2008, consulté le 25 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/245> ; DOI : [10.4000/interventionseconomiques.245](https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.245)

Ce document a été généré automatiquement le 25 mai 2019.



Les contenus de la revue *Interventions économiques* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Encastrement et nouvelle sociologie économique : de Granovetter à Polanyi et Mauss

Embedding and New Economic Sociology: From Granovetter to Polanyi and Mauss

Jean-Louis Laville

Introduction

- 1 La notion d'encastrement, à la suite des travaux de Granovetter, s'est imposée comme centrale dans la nouvelle sociologie économique (Steiner, 2002). En prenant acte tout à la fois de l'importance et de la polysémie du concept, il s'agit dans cette contribution de revenir sur le débat entre Granovetter et Polanyi. Pour ce faire, une première partie est consacrée au rappel des deux définitions, respectivement réticulaire et politique. La différence, mais aussi la possible complémentarité désormais reconnue par Granovetter (2000) tient à ce que, chez Polanyi, l'analyse institutionnelle ne se résume pas à l'étude de la cristallisation de réseaux de relations personnelles ; elle inclut une approche historique dont la vertu heuristique a été soulignée, par exemple par Le Goff (1986 : 19-20).
- 2 Rapportée à la modernité démocratique, la démarche de Polanyi permet de mettre en évidence un double mouvement caractérisant les rapports entre économie et société, dont les grands traits sont synthétisés dans la deuxième partie. Si l'on adopte une telle lecture, la convergence entre Polanyi et Mauss apparaît alors dans une approche plurielle de l'économie présentée dans la troisième partie. Selon l'hypothèse esquissée dans la quatrième partie, une telle lecture suggère de remplacer la référence à une « grande transformation » par une interrogation sur la teneur des changements institutionnels susceptibles de conforter la pluralité de l'économie, autrement dit de participer à son « ré-encastrement » démocratique.

La définition de l'encastrement : le débat entre Granovetter et Polanyi

- 3 Pour rompre avec une conception de l'action économique qu'il qualifie d'atomisée, Granovetter a développé le concept d'encastrement, qu'il a emprunté à Polanyi (1983). Il affirme ainsi que l'action économique est « encastrée » au sein de réseaux de relations personnelles. Un tel encastrement réticulaire (Steiner, *op. cit.*) débouche sur la construction sociale des institutions comme l'illustre la genèse de l'industrie électrique américaine (Mac Guire, Granovetter, Schwartz, 1993). A l'origine d'une telle institution, plusieurs possibles historiques existent et la forme qu'elle prend finalement résulte de la cristallisation de certaines relations personnelles particulières. Si cette industrie peut nous paraître aujourd'hui très stable et tout à fait « naturelle », son histoire montre qu'elle aurait pu se développer par le biais de configurations institutionnelles différentes. Autrement dit, l'institution telle qu'elle existe actuellement ne s'explique pas en termes d'efficacité ; d'autres facteurs sont à prendre en compte, en particulier les réseaux de relations personnelles qui déterminent quelle solution a été effectivement adoptée. L'analyse des réseaux peut donc être utilisée afin de saisir les facteurs explicatifs de la formation institutionnelle, car pour Granovetter, on peut définir les institutions comme des « réseaux sociaux figés ».
- 4 Cette façon d'envisager les institutions à partir de la reconstruction des conditions d'agrégation des actions individuelles a néanmoins été envisagée comme une des limites de l'approche de Granovetter par les représentants d'une autre tradition sociologique, postulant l'existence des rapports sociaux qui précèdent, voire déterminent, les interactions entre les agents sociaux. Selon celle-ci, un rapport social peut prévaloir sans que des interactions ne soient identifiables : la dimension structurelle des rapports sociaux possède un statut irréductible aux relations personnelles quelles qu'elles soient (Bourdieu, 1997 ; Wacquant, 1992). Dans l'introduction à la traduction de ses essais écrite pour le lecteur français, Granovetter (*op. cit.*) revient sur cet argument en admettant que la sociologie économique anglophone peut avoir une propension à négliger les forces culturelles et politiques qui dépassent les réseaux. Il y voit une possible complémentarité avec une sociologie économique francophone, influencée par Polanyi, plus portée à se pencher sur ces dimensions. Cette identification des deux registres engendre une clarification qui lève des ambiguïtés liées au concept d'encastrement.
- 5 Pour Polanyi, l'économie recouvre l'ensemble des activités dérivées de la dépendance de l'homme vis-à-vis de la nature et de ses semblables. Par encastrement, il désigne l'*inscription* de l'économie ainsi définie dans des règles sociales, culturelles et politiques qui régissent certaines formes de production et de circulation des biens et services. L'encastrement selon Granovetter rend compte de l'insertion des actions économiques dans des réseaux sociaux, qu'il convient de cerner à partir des relations personnelles et des structures de celles-ci. Il s'agit d'*étayage* sur des réseaux sociaux qui peuvent, par exemple, expliquer l'itinéraire suivi par des entreprises dans leur développement, certains choix techniques renvoyant à des relations de confiance entre responsables d'entreprises et experts. Il n'en demeure pas moins que ces parcours sont finalisés dans une économie marchande. Granovetter propose donc d'expliquer certaines trajectoires d'institutions propres à l'économie marchande, ce qui diffère du projet de Polanyi, centré

sur l'explicitation de la dynamique du marché et l'analyse de ses conséquences sur la démocratie.

- 6 Il émane de cette décomposition du concept englobant d'encastrement¹ une possibilité d'en mobiliser les différentes acceptions pour une sociologie de l'économie contemporaine. Ces acceptions de l'encastrement peuvent ne pas être opposées mais pensées en complémentarité, ce à quoi Granovetter (*op. cit.* : 39) invite en minimisant les critiques adressées au Polanyi « polémique » et en reconnaissant l'apport du Polanyi « analytique ».
- 7 L'économie de marché peut être étudiée en intégrant les cadres relationnel et institutionnel sans lesquels elle ne saurait se déployer. Déterminants pour comprendre certains marchés comme le marché du travail, les réseaux relationnels peuvent, comme cela a déjà été mentionné pour l'industrie électrique, expliquer certaines stratégies d'entreprises. Les choix d'investissement guidés par une logique de rentabilisation du capital sont tellement ouverts qu'il existe des cas où les décisions des entreprises ne peuvent être comprises que par la médiation de réseaux personnels expliquant pour partie l'option finalement sélectionnée.
- 8 Le cadre analytique de Polanyi n'implique pas une négation de l'étayage de relations marchandes sur des réseaux de relations. Il n'en demeure pas moins que l'encastrement sur lequel il insiste émane des limites posées à la logique du marché par la communauté des citoyens. Quand il conçoit l'économie comme processus institutionnalisé, il montre combien l'autonomisation de l'activité économique est un projet politique auquel peuvent être confrontés d'autres choix. Au-delà des écrits sur l'encastrement historique (Steiner, *op. cit.*), il avance donc l'idée d'un encastrement politique expliquant en partie les formes prises par les activités désignées, dans une société, comme économiques. Au-delà de ces formes d'étayage sur des contacts interpersonnels, la plupart des marchés existants sont encadrés par des institutions qui élaborent en particulier des règles sociales ou environnementales. L'imbrication des marchés et de ces institutions peut être replacée dans une tension historique entre dérégulation et régulation qui est constitutive de l'économie de marché dans la modernité démocratique.

L'économie dans la modernité démocratique : l'apport de Polanyi

- 9 Pour situer cette spécificité de l'économie de marché dans la société contemporaine, Polanyi sollicite diverses études anthropologiques qui l'amènent à réfléchir sur la définition de l'économie. Selon lui, le terme économique que l'on utilise couramment pour désigner un certain type d'activité humaine oscille entre deux pôles de signification qui n'ont rien à voir l'un avec l'autre. Le premier sens, le sens formel, provient du caractère logique de la relation entre fins et moyens, comme dans les termes économiser et économe : la définition de l'économique par référence à la rareté provient de ce sens formel. Le second sens, ou sens substantif, souligne ce fait élémentaire que les hommes, ne peuvent continuer à vivre sans des relations entre eux et sans un environnement naturel capable de leur fournir leurs moyens de subsistance : la définition substantive de l'économique en découle. Le sens substantif provient de ce que, pour leur subsistance, les hommes dépendent, de toute évidence, de la nature et des autres hommes. Cette distinction entre la définition de l'économique par référence à la rareté et par référence

au rapport entre les hommes et avec leur environnement a été relevée dans l'édition posthume des principes de Menger², initiateur de l'économie néo-classique, relevant deux directions complémentaires de l'économie, l'une étant fondée sur la nécessité d'économiser pour répondre à l'insuffisance des moyens, l'autre qu'il appelait la direction « techno-économique » qui découlait des exigences physiques de la production sans qu'il soit fait référence à l'abondance ou à l'insuffisance de moyens. Ces deux directions vers lesquelles peut tendre l'économie humaine proviennent « de sources essentiellement différentes » et sont « toutes deux primaires et élémentaires » (Menger, 1923 : 77). Cette discussion a été oubliée et n'est reprise dans aucune présentation de l'économie néo-classique, les résultats de la théorie des prix de Menger ayant favorisé de la part de ses successeurs une réduction au seul sens formel confortée par l'absence de traduction en anglais de l'édition posthume de Menger. Polanyi suggère que cette réduction du champ de la pensée économique a entraîné une rupture totale entre l'économique et le vivant, comme l'indiquent des économistes soucieux d'une réflexion épistémologique sur leur science (Bartoli, 1977 ; Maréchal, 2001 ; Passet, 1996 ; Perroux, 1970).

- 10 A partir de la distinction entre sens formel et substantif de l'économie, il devient possible de procéder à une analyse du mouvement de l'économie inhérent à la modernité démocratique.
- 11 – *L'autonomisation de la sphère économique assimilée au marché* constitue le premier point. L'occultation du sens substantif de l'économie débouche sur la confusion entre l'économie et l'économie marchande au terme d'un long « repliement » dont les étapes sont retracées par Passet, des physiocrates aux néo-classiques (Passet, op. cit : 31-37). Le concept d'économie est élaboré par les physiocrates au moment où le marché s'institue en tant que mécanisme de mise en rapport de l'offre et de la demande par les prix, mais chez Quesnay comme chez Smith fondateur de l'école classique, si l'économie de marché est abordée comme le cours naturel des choses, la sphère économique n'est pas séparée du reste de la société. Par contre avec le passage à l'école néo-classique dans laquelle les fondements de la valeur sont liés à son utilité-rareté, une économie pure peut être définie comme la théorie de la détermination des prix sous un régime hypothétique de libre-concurrence absolue de laquelle sont exclus les phénomènes hors marché ; sauf à les expliquer par des échecs du marché comme le feront plus tard l'économie néo-institutionnelle ou l'économie des organisations qui ne reconnaissent d'autres solutions qu'en substitution au marché posé comme principe premier.
- 12 Toutefois, selon Malthus, la convention selon laquelle le prix mesure l'utilité n'est valable, qu'à condition de séparer les objets matériels, dont l'accroissement ou la diminution peuvent être susceptibles d'évaluation et qui relèvent à ce titre de l'économie, des objets immatériels qui ne sauraient relever de l'économie. Comme le note Perret (1999 : 253), « l'expansion des échanges monétaires hors du champ de l'acquisition d'objets matériels fragilise la prétention de la science économique à être la science positive de l'utilité ». L'autonomie de l'économie était justifiée par le fait qu'elle pouvait être considérée comme l'infrastructure de la société, ce qui réglait la vie matérielle et les moyens de subsistance ; elle est par conséquent remise en question quand la distinction avec les superstructures se brouille « puisque la croissance économique se poursuit en envahissant les superstructures, notamment les mondes de l'information, de la communication, de la culture » (Roustang, 2002 : 11).
- 13 – *L'identification du marché à un marché auto-régulateur* constitue le deuxième point. Les hypothèses rationaliste et atomiste sur le comportement humain autorisent l'étude de

l'économie à partir d'une méthode déductive procédant par agrégation grâce au marché de comportements individuels, sans considérations pour le cadre institutionnel dans lequel ils prennent forme. Considérer le marché comme auto-régulateur, c'est-à-dire comme mécanisme de mise en rapport de l'offre et de la demande par les prix, conduit à passer sous silence les changements institutionnels qui ont été nécessaires pour qu'il adienne et à oublier les structures institutionnelles qui le rendent possible. Or, l'élément d'intégration qu'est le prix ne trouve pas son origine que dans des actions aléatoires d'échange, il relève d'un processus institutionnalisé, c'est-à-dire qu'il est organisé socialement.

- 14 — On peut ajouter un troisième point qui découle logiquement des deux premiers : *l'identification de l'entreprise moderne à l'entreprise capitaliste*. Dans une économie capitaliste fondée sur la propriété privée des moyens de production, la création de biens suppose un profit possible pour les détenteurs de capitaux. L'entreprise est une « unité économique de profit, orientée en fonction des chances d'opération marchande, et ce dans le but de tirer bénéfice de l'échange » qui ajoute « le compte de capital est donc au fondement de la forme rationnelle de l'économie lucrative » puisqu'il permet de calculer si un surplus est dégagé « par rapport à la valeur estimable en argent des moyens engagés dans l'entreprise » (Weber, 1991 : 14-15). La reconnaissance de la société par actions donne les moyens d'une concentration de capitaux inédite puisque les droits de propriété peuvent être échangés sans que les détenteurs n'aient besoin de se connaître, la médiation de la bourse garantissant parallèlement une liquidité à leurs avoirs. « Dans la mesure où le compte de capital est devenu universel, il est désormais —et avec lui les chances d'opérations marchande— l'horizon tant de l'échange des marchandises que celui de la production » (*ibid.*).
- 15 Finalement, l'économie abordée comme la combinaison du marché auto-régulateur et de la société de capitaux donne lieu à un autre développement : le projet d'une société enracinée dans le mécanisme de sa propre économie. L'économie de marché quand elle ne connaît pas de limites débouche sur la société de marché dans laquelle le marché englobe et suffit à organiser la société ; la recherche de l'intérêt privé réalise le bien public sans passer par la délibération politique. L'irruption de cette utopie d'un marché auto-régulateur différencie la modernité démocratique des autres sociétés humaines dans lesquelles il a existé des éléments de marché sans qu'il soit visé de les agencer en système autonome.
- 16 Cependant, l'horizon de la société de marché s'est révélé impossible à atteindre, la société ayant réagi à cette perspective par la mise en place de répliques qui concernent chacun des trois points mentionnés ci-dessus.
- *Contre la réduction de l'économie au marché, le principe de la redistribution a été mobilisé*. Un autre pôle est tout aussi constitutif de la modernité démocratique que l'économie marchande, celui de l'économie non marchande qui correspond à l'économie dans laquelle la répartition des biens et services est confiée à la redistribution. L'économie marchande n'a pu réaliser la promesse d'harmonie sociale dont elle était porteuse. Au contraire avec la montée de la question sociale, se fait jour la nécessité de promouvoir des institutions susceptibles d'en contrecarrer les effets perturbateurs. Un autre principe économique que le marché, la redistribution, est donc mobilisé à travers l'action publique pour donner naissance à l'État social qui confère aux citoyens des droits individuels grâce auxquels ils bénéficient d'une assurance couvrant les risques sociaux ou d'une assistance constituant un ultime recours pour les plus défavorisés. Le service public se définit ainsi par une prestation de biens ou

services revêtant une dimension de redistribution (des riches vers les pauvres, des actifs vers les inactifs,...) dont les règles sont édictées par une autorité publique soumise au contrôle démocratique.

- Contre la confusion entre marché et marché auto-régulateur, un cantonnement du marché s'est opéré par son encadrement institutionnel. S'il existe une tendance propre à la modernité de désencastrement du marché, elle a été contrecarrée par des interventions ayant pour but de « socialiser » le marché, c'est-à-dire de l'inscrire dans un ensemble de règles élaborées à partir d'un processus de délibération politique. Historiquement, la poussée vers l'établissement d'un marché autorégulateur a engendré la création d'institutions régulatrices (Verley, 1999 : 66-69). Autrement dit, la tension entre désencastrement et encastrement peut être considérée comme constitutive de l'économie marchande moderne. « La plupart des marchés qui existent aujourd'hui sont avant tout des règles, des institutions, des réseaux qui encadrent et contrôlent la formation et la rencontre de l'offre et de la demande ». Mais ils sont contestés à leur tour par des élans de dérégulation appelant à « l'alignement de ces marchés divers sur la norme idéale et impersonnelle du marché concurrentiel parfait, à la désocialisation des marchés » (Gadrey, 1999).
 - A ceci, il convient d'ajouter *des tentatives pour fonder et donner droit de cité à des entreprises non capitalistes*. Le modèle de base de l'entreprise dans la théorie néo-classique est celui où les droits de propriété sont détenus par les investisseurs. Dans ce cadre, l'objectif de l'entreprise se résume à la maximisation du profit c'est-à-dire l'accumulation du capital financier. Le facteur travail est subordonné à cette logique d'accumulation. Face à ce modèle largement dominant dans la théorie économique, des analyses ont montré *la diversité des formes de propriété*, c'est-à-dire la diversité des personnes qui peuvent détenir les droits de propriété et donc les objectifs d'une entreprise. Les finalités d'une entreprise dépendent de la configuration des droits de propriété c'est-à-dire des parties prenantes qui sont détentrices de ces droits puisqu'elles déterminent les objectifs (Milgrom, Roberts, 1992 : 790). Contrairement aux entreprises capitalistes, certaines entreprises ne sont pas détenues par les investisseurs, mais par d'autres types de parties prenantes et, par conséquent, leurs objectifs se différencient de l'accumulation du capital. Comme le soulignent Hansmann (1996) ou Gui (1991), il y a autant de formes potentielles de propriété que de types de parties prenantes³ : parmi ceux-ci, en dehors des investisseurs, figurent les travailleurs, les consommateurs, les donateurs... De nombreuses études ont pris pour objet des organisations dans lesquelles les propriétaires ne sont pas des investisseurs. La littérature sur l'autogestion s'est penchée sur les entreprises organisées par les travailleurs. L'analyse du monde des coopératives a également mis en évidence, aux côtés des entreprises aux mains des travailleurs, celles détenues par les consommateurs ou les fournisseurs. Dans l'évaluation de l'activité économique, ce sont d'autres critères que la rentabilité du capital financier qui sont alors valorisés : l'accès à un approvisionnement, la qualité de prestation d'un service ... (Rose-Ackermann, 1986). La mise en œuvre de l'action économique peut aussi renvoyer à la réciprocité dans laquelle « le lien prime sur le bien » et non à la maximisation de l'intérêt individuel.
- 17 Les réactions face à l'utopie de la société de marché ont donc été diverses : mobilisation d'autres principes économiques, créations d'institutions limitant et édictant des règles pour la sphère du marché, recours à des formes de propriété autres que capitalistes. Beaucoup de commentateurs ont polémique avec Polanyi sur la datation d'une phase historique de société de marché. Cependant, le message essentiel que l'on peut retenir de Polanyi est ailleurs, il réside dans *l'identification d'un double mouvement qui caractérise*

l'économie dans la modernité démocratique : un premier mouvement exprime la tendance au désencastrement d'une économie restreinte à un marché autorégulateur et à une seule forme d'entreprise, un second mouvement lui répond, il exprime la tendance inverse au réencastrement démocratique de l'économie s'exprimant à travers une approche plurielle de celle-ci.

18 La question des relations entre économie et démocratie ne peut à ce titre être considérée comme secondaire et Polanyi en propose une problématisation qui prolonge les investigations des fondateurs de la sociologie économique sur les rapports entre économie et société. Son originalité peut en particulier être synthétisée autour des quelques apports suivants.

- Dans les sociétés pré-capitalistes, les marchés sont limités et la plupart des phénomènes économiques qui peuvent être isolés font l'objet d'une inscription dans des normes et institutions qui leur préexistent et leur donnent forme. L'économie moderne se singularise par une tendance au désencastrement. Mais, on l'a dit, cette propension, parce qu'elle perturbe la société, engendre une réaction de celle-ci, impliquant des formes de réencastrement. Les marchés réels font place à des encastnements réticulaires et institutionnels. En outre, le progrès du marché ne signifie pas la disparition des formes d'économie basées sur la redistribution et la réciprocité. Redistribution et réciprocité perdurent au sein des économies modernes où la redistribution publique témoigne, dans sa construction même, d'un encastrement de l'économie dans la politique et où le maintien de relations de réciprocité traduit parallèlement un encastrement de l'économie dans la culture. Le désencastrement de l'économie n'est donc que tendanciel ; de nombreuses relations marchandes comme l'existence des pôles non marchand et non monétaire de l'économie attestent de la persistance de multiples formes d'encastrement. En conséquence, dans les sociétés contemporaines, malgré l'impact du projet de société de marché, l'encastrement politique de l'économie n'a pas disparu et peut être étudié. Il s'exprime entre autres par des droits sociaux et à travers des dispositions législatives et réglementaires comme des instances de négociation collective. Plusieurs auteurs comme Zukin et Di Maggio (1990) ont d'ailleurs insisté sur cet encastrement politique et critiqué un rabattement de la notion d'encastrement sur les réseaux sociaux.
- Pour Polanyi, l'autonomie du marché est une utopie libérale qui est périodiquement réactualisée et contrecarrée par la création d'institutions régulatrices. Aux poussées dérégulatrices, répliquent des initiatives sociétales qui inscrivent le fonctionnement de l'économie dans des règles attestant le respect du cadre démocratique. Le propos de Polanyi est centré sur la question de cet encastrement politique et il donne la priorité à l'étude de l'inscription de l'économie dans des cadres politiques. Une telle orientation n'implique pas pour autant de nier l'intérêt d'une compréhension de l'étayage des activités économiques sur des réseaux sociaux. Par contre, dans cette perspective théorique, la sociologie économique ne se résume pas à une sociologie des marchés, elle peut être appréhendée comme la perspective sociologique appliquée à une économie plurielle avec marché, dans laquelle l'économie ne se résume pas à la seule économie de marché et dans laquelle le marché ne se réduit pas à un marché autorégulateur.

19 ● Dans le cadre d'une telle réflexion, le clivage au sein de la sociologie entre les « critiques moralisateurs » du marché et les analystes de l'encastrement du marché, invoqué par exemple par Zelizer (1992) ou Le Velly (2002), perd sa raison d'être. Si la référence à la société de marché est une idéologie qui nie l'encastrement du marché tout en façonnant et formatant l'économie « plutôt que d'observer comment elle fonctionne » (Callon, 1998 : 2), la prégnance de cette norme conduit à conjuguer étude des formes

d'encastrement du marché et étude des recours aux autres principes économiques, sans les opposer.

- 20 ● Contrairement à ce qui est avancé par certains auteurs, on peut s'accorder avec Caillé (1982-1983), pour ne pas distinguer dans les sociétés contemporaines dynamiques du marché et du capitalisme. Le marché autorégulateur et la propriété privée des moyens de production sont des principes économiques de circulation et de production des biens articulés dans une même référence à la maximisation du gain. La production tournée vers le gain et l'échange marchand, quand ils ne sont pas enserrés dans des « principes généraux de comportement » qui les contiennent, déstabilisent la société comme le disait déjà Aristote, mettant en garde contre l'emprise de la chrématistique.
- 21 ● Ainsi les différences introduites par Braudel (1980) entre économie du rez-de-chaussée, marché et capitalisme peuvent être relativisées. En plus du fait qu'elles séparent marché et capitalisme, elles hiérarchisent entre les différentes catégories économiques alors que les différentes formes d'intégration (marché, redistribution, réciprocité) n'impliquent aucune autre distinction que typologique et ouvrent à une analyse des pondérations entre ces formes et leurs imbrications selon les sociétés.

Les convergences entre Polanyi et Mauss

- 22 Arguant d'une diversité des motivations humaines et d'une possible définition substantive de l'économie, Polanyi souligne la pluralité des principes économiques et la dimension institutionnalisée du marché.
- 23 Le rapprochement avec Mauss mérite d'être noté puisque ce dernier reconnaît la pluralité des formes de propriété et insiste sur le fait que l'organisation économique est un complexe d'économies souvent opposées (Mauss, 1997) façonné par des institutions sociales évolutives. « La propriété, le droit, l'organisation ouvrière, sont des faits sociaux, des faits réels, correspondant à la structure réelle de la société. Mais ce ne sont pas des faits matériels ; ils n'existent pas en dehors des individus et des sociétés qui les créent et les font vivre, qui en vivent. Ils n'existent que dans la pensée des hommes réunis dans une société. Ce sont des faits psychiques. Les faits économiques, eux-mêmes, sont des faits sociaux (monnaie, valeur, etc...), donc des faits psychiques, tout comme les autres faits sociaux qui leur sont connexes, qu'ils conditionnent et qui les conditionnent, le droit de propriété par exemple » (Mauss, *op. cit.* : 76). Si la propriété individuelle ne peut être remise en cause sauf à restreindre la liberté, peuvent y être ajoutées « une propriété nationale et des propriétés collectives par-dessus, à côté et en dessous des autres formes de propriété et d'économie » (*ibid.* : 265).
- 24 Il n'y a pas un mode unique d'organisation de l'économie qui serait l'expression d'un ordre naturel, mais un ensemble de formes de production et répartition qui coexistent. « Il n'y a pas de sociétés exclusivement capitalistes... Il n'y a que des sociétés qui ont un régime ou plutôt —ce qui est encore plus compliqué— des systèmes de régime plus ou moins arbitrairement définis par la prédominance de tel ou tel de ces systèmes ou de ces institutions » (*ibid.* : 565). Pour Mauss, les représentations individuelles induisent des actions et pratiques sociales que les institutions normalisent par la politique traçant le cadre dans lequel les pratiques peuvent se déployer et influant en retour sur les représentations. Les institutions sont changeantes parce que ce sont des conventions sociales qui à la fois expriment et délimitent le champ des possibles ; leur étude peut

permettre d'acquérir « la conscience précise des faits et l'appréhension, sinon la certitude de leurs lois » (*ibid.* : 566)., elle aide aussi à se détacher de cette « métaphysique » dont sont imprégnés « les mots en isme » comme capitalisme. Affirmer l'existence d'une société capitaliste revient à supposer une coordination parfaite des représentations individuelles, il existe en réalité une dominante capitaliste puisque le système économique dominant coexiste avec des formes économiques qui sont différentes dans leur logique même si leurs marges de manœuvre sont limitées.

- 25 Autre convergence entre Mauss et Polanyi : leur commune critique de l'intérêt matériel comme seule motivation individuelle dans la sphère économique. Alors que Mauss (1923) livre une intuition décisive en postulant que les échanges économiques relèvent du don, inextricable mixte d'intérêt et de désintéressement, Polanyi insiste sur la restriction de l'action rationnelle à l'action rationnelle en finalité comme conséquence logique de la définition formelle de l'économie. Selon ses termes, « le solipsisme économique » consiste à naturaliser l'action rationnelle en finalité, engendrant une dissolution des questions politiques dans le paradigme de l'intérêt : les motivations de l'homme ayant été dissociées en « matérielles » et « idéales », les motivations matérielles sont les seules à intervenir dans l'activité économique. Pourtant, si l'individu est susceptible non seulement d'action rationnelle, entendue comme action instrumentale ou stratégique guidée par l'intérêt mais aussi d'action « raisonnable », impliquant des considérations morales et un sens de la justice, voire une incontournable intersubjectivité, l'action sociale, y compris l'une de ses modalités qu'est l'action économique, peut relever de différents principes de légitimité. Ce sont alors les présupposés atomistes gouvernant la conception du sujet, quand il est abordé comme acteur dans une axiomatique du contrat, qui sont remis en cause. On retrouve sur ce plan les options de la théorie des conventions.
- 26 Comme cela a été le cas pour Mauss, la théorisation de Polanyi a été surtout mise à contribution pour les sociétés traditionnelles, mais il est possible d'argumenter que cette conceptualisation aide à lire la situation présente. L'apport de Polanyi et de Mauss peut être interprété comme la mise à disposition d'une grille d'analyse permettant d'appréhender le caractère pluriel de l'économie réelle par la mise en évidence de l'existence d'une diversité de principes économiques de répartition et de production en même temps que par l'attention portée aux formes d'encadrement institutionnel du marché. La référence à une économie plurielle présente l'avantage de respecter les faits et peut mettre à jour tant des complémentarités que des tensions et des conflits entre des polarités économiques.

Vers une autre conception des changements sociaux ?

- 27 L'extension du marché « a rencontré un contre-mouvement contrôlant cette expansion dans des directions déterminées pour protéger la société » (Polanyi, 1983 : 179). D'où le passage, selon Polanyi, à « une grande transformation » qui aurait libéré la société des menaces que faisait peser sur elle le libéralisme économique. Mais, comme le rappelle Dumont (1983), cette tentative a débouché avec les régimes fascistes et communistes sur la destruction de la liberté et le règne de l'oppression. La conciliation de la liberté et de l'égalité n'a pas pu être assurée par une grande transformation, mais par un « alliage sans formule précise » où les effets du marché étaient corrigés par l'intervention de l'État. En disant cela Dumont sous-estime la cohérence des sociétés industrielles « fordistes » et « providentialistes » dans lesquelles des règles sociales s'imposaient à l'économie

marchande de par la législation et la négociation collective et dans lesquelles était également organisé un vaste ensemble redistributif d'économie non marchande dont les règles étaient édictées par l'État social. Mais il relève à juste titre le caractère réversible de ce compromis dont la « mondialisation » a sapé les fondements en exonérant le marché de certaines règles sociales perçues comme des rigidités et en délégitimant une économie non marchande assimilée à une excroissance bureaucratique.

- 28 La question posée est donc celle d'institutions qui soient en mesure d'assurer la pluralisation de l'économie pour l'inscrire dans un cadre démocratique, ce que la logique du gain matériel compromet quand elle devient unique et sans limites. La réponse à cette question ne peut être recherchée qu'à partir d'inventions institutionnelles ancrées dans des pratiques sociales ; ce sont celles-ci qui peuvent indiquer les voies d'une ré-inscription de l'économie dans des normes démocratiques. La restauration des compromis antérieurs est vouée à l'échec et la réflexion sur la conciliation entre égalité et liberté qui demeure le point nodal de la démocratie dans une société complexe ne peut progresser que par la prise en compte des réactions émanant de la société. C'est un autre point d'accord entre Mauss et Polanyi ; il s'agit de s'appuyer sur des pratiques pour informer sur leur existence et les analyser, autrement dit de partir du « mouvement économique d'en bas » et non pas d'un projet de réforme sociale « d'en haut ». C'est une conception des changements sociaux qui s'exprime, des changements qui « ne commandent nullement ces alternatives révolutionnaires et radicales, ces choix brutaux entre deux formes de société contradictoires » mais qui « se font et se feront par des procédés de construction de groupes et d'institutions nouvelles à côté et au-dessus des anciennes » (Mauss, 1997 : 265).
- 29 Pour conclure, on peut, avec Granovetter, préférer le Polanyi « analytique » au Polanyi « polémique ». Malgré la force des dynamiques du marché et du capitalisme dans la société contemporaine, l'économie réelle ne s'y est pas cantonnée. En d'autres termes, le marché autorégulateur ou la société de marché sont plus des horizons que des états de l'économie observés dans une période historique donnée. C'est pourquoi, la notion de « grande transformation » avec ce qu'elle implique d'inéluctable peut être remplacée par l'étude des tensions récurrentes entre économie et démocratie. Les sphères économique et politique ne sont ni confondues, ni séparées, et l'étude des constructions institutionnelles à travers lesquelles s'est opérée leurs articulations peut constituer l'un des objets de la nouvelle sociologie économique.

BIBLIOGRAPHIE

Barber, B. (1996). *Djihad versus Mc World. Mondialisme et intégrisme contre la démocratie*. Paris, Desclée de Brouwer.

Bartoli, H. (1977). *Économie et création collective*. Paris, Économica, 566p.

Bourdieu, P. (1997). « Le champ économique ». *Actes de la recherche en sciences sociales*. 119, septembre, pp. 48-66.

- Braudel, F. (1980). *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*. Paris, Armand Colin. 3 tomes.
- Caillé, A. (1982-1983). « Comment on écrit l'histoire du marché ; réflexions critiques sur le discours historien, plus particulièrement inspirées par « Civilisation matérielle, économie et capitalisme » de Fernand Braudel », *La Revue du Mauss*, nos 3-4, 3ème et 4ème trimestre 1982 ; n° 5, 1er trimestre 1983.
- Caillé, A. (1993). *La démission des clercs. La crise des sciences sociales et l'oubli du politique*. Paris, La Découverte. 296p.
- Caillé, A. (2000). *Anthropologie du don*. Paris, Desclée de Brouwer. 277p.
- Callon, M. (1998). « Introduction : the embeddedness of economic markets in economics ». dans M. Callon (ed.). *The laws of the markets*, *The Sociological Review*. Blackwell Publishers.
- D'Iribarne, P. (1989). *La logique de l'honneur*, Ed. du Seuil, Paris. 280p.
- Dumont, L., Préface à K. Polanyi (1983). *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*. (traduction française). Paris, Gallimard.
- Etzioni, A. (1988). *The moral Dimension : toward a New Economics*. New-York, The Free Press. Mac Millan. 314p.
- Ferraton, C. (2002). *L'idée d'association (1830-1928)*. Thèse de doctorat en sciences économiques. Université Lumière Lyon 2.
- Gadrey, J. (1999). « La gauche et le marché : une incompréhension plurielle ». *Le Monde*. 10 Mars.
- Gislain, J.J. et P. Steiner (1995). *La sociologie économique 1890-1920*. Paris, Presses Universitaires de France. 235p.
- Granovetter, M. (2000). *Le marché autrement*. Paris, Desclée de Brouwer. 238p.
- Gui, B. (1991). « The Economic Rationale for the Third Sector ». *Annals of Public and Cooperative Economics*. vol. 4, pp. 551-572.
- Hansmann, H. (1996). *The Ownership of Enterprise*. Harvard University Press. 384p.
- Hirschman, A.O. (1980). *Les passions et les intérêts*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Lazar, M. (2002). « Faut-il avoir peur de l'Italie de Berlusconi ? ». *Esprit*. mars-avril.
- Le Goff, J. (1986). *La bourse ou la vie. Économie et religion au Moyen-âge*. Paris, Hachette-Pluriel. 125p.
- Le Velly, R. (2002). « La notion d'encastrement ; une sociologie des échanges marchands ». *Sociologie du travail*. n° 1, volume 44. janvier-mars, pp. 37-53.
- Maréchal, J.P. (2001). *Humaniser l'économie*. Paris, Desclée de Brouwer. 2001. 223p.
- Mauss, M. (1923). *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*. *Année sociologique*, Paris. 248p.
- Mauss, M. (1997). *Écrits politiques. textes réunis et présentés par M. Fournier*. Librairie Arthème Fayard, Paris. 811p.
- MacGuire, P., M. Granovette, M. Schwarz, Thomas Edison and the Social Construction of the Early Electricity Industry in America (1993). *Explorations in Economic Sociology*. dans R. Swedberg (ed.) New York, Russell Sage Foundation.
- Menger, C. (1923). *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*. Vienne, Edition Carl Menger.

- Milgrom, P. et J. Roberts (1992). *Economics, organization and Management*. Prentice Hall International Editions. 621p.
- Passet, R. (1996). *L'économie et le vivant*. Paris, Économica. 291p.
- Perret, B. (1999). *Les nouvelles frontières de l'argent*. Paris, Le Seuil. 296p.
- Perroux F. (1970). « Les conceptualisations implicitement normatives et les limites de la modélisation en économie ». *Économie et société, Cahiers de l'ISEA*. tome IV, n° 12. décembre.
- Polanyi, K. (1977). *The Livelihood of Man*. édité par Harry W. Pearson, New York, Academic Press. 335p.
- Polanyi, K. (1983). *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*. (traduction française). Paris, Gallimard. 419p.
- Rose-Ackerman, S. (ed.) (1986). *The economics of non-profit institutions. Structure and Policy*. New-York. 440p.
- Roustang, G. (1998). « Grande transformation ou « alliage sans formule précise » ? » dans J.M. Servet, J. Maucourant et A. Tiran. *La modernité de Karl Polanyi*. Paris, L'Harmattan.
- Roustang, G. (2002). *Démocratie : le risque du marché*. Paris, Desclée de Brouwer. 208p.
- Steiner, P. (2002). « Encastrement et sociologie économique ». dans I. Huault (dir.). *La construction sociale de l'entreprise : autour des travaux de Mark Granovetter*. Éditions Management et Société, Colombelles.
- Verley, P. (1999). « Économie de marché : une construction historique ». *Alternatives Économiques*. n° 166, janvier, pp. 66-69
- Wacquant, L. (1992). « The Sociology of Economic Life ». *Compte rendu de l'ouvrage collectif dirigé par M. Granovetter, R. Swedberg, Cahiers Internationaux de Sociologie, Volume 39, n° 93*, pp. 423-424.
- Weber, M. (1991). *Histoire économique. Esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société* (traduction française). Paris, Gallimard. 431p.
- Zelizer, V. (1992). *Repenser le marché, la construction sociale du marché aux bébés aux Etats-Unis, 1970-1930*. Actes de la recherche en sciences sociales. septembre.
- Zukin, S. et P. Di Maggio (eds) (1990). *Structures of Capital : The Social Organization of the Economy*. Cambridge, Cambridge University Press. 461p.

NOTES

1. Alain Caillé a déjà mis en évidence « le flou du concept d'embeddedness » et distingue des cas de figure extrêmement variés. A l'approche de Granovetter qui montre comment l'économie s'appuie sur les réseaux de relations entre personnes, il est possible d'ajouter les analyses selon lesquelles l'économie serait encadré dans la culture (Weber, 1991 ; d'Iribarne ; 1989), dans la société globale (Polanyi, 1983), dans l'État et le politique (école de la régulation) ou bien dans l'économie lui-même (école des conventions). Pour sa part, il tente de penser son encastrement dans la politique, cf. Caillé (1993 : 251-252).
2. Comme le mentionne Polanyi, Hayek en qualifiant ce manuscrit de « fragmentaire et désordonné » s'est livré à une manœuvre éditoriale visant à le déconsidérer, justifiant ainsi qu'on ne le traduise pas.

3. Par partie prenante ("stakeholder" en anglais), il faut entendre « les groupes de personnes ayant un intérêt direct à ce que l'entreprise mène des opérations profitables et durables » (Milgrom et Roberts : 790, 1992).

RÉSUMÉS

Le concept d'encastrement s'est imposé dans la nouvelle sociologie économique. Ce texte souligne sa polysémie. Dans une première partie, il rappelle les deux acceptions politique et réticulaire respectivement adoptées par Granovetter et Polanyi. Rapportée à la modernité démocratique, la démarche de Polanyi permet de mettre en évidence un double mouvement caractérisant les rapports entre économie et société, dont les grands traits sont synthétisés dans la deuxième partie. Si l'on adopte une telle lecture, la convergence entre Polanyi et Mauss apparaît alors dans une approche plurielle de l'économie, présentée dans la troisième partie. Selon l'hypothèse esquissée dans la quatrième partie, une telle lecture suggère d'approfondir la teneur des changements institutionnels susceptibles de conforter la pluralité de l'économie, autrement dit de participer à son « ré-encastrement » démocratique.

The concept of embeddedness has imposed itself in the New Economic Sociology. This paper highlights the multiple meanings of this term. In a first part, we discuss the political and reticular meanings adopted by Granovetter and Polanyi respectively. In the context of modern democracy, the work of Polanyi shows a double movement characterizing the relations between economy and society, which we develop in the second part. With such a perspective, the convergence between Polanyi and Mauss is highlighted in a plural approach of the economy, which we discuss in the third part. The hypothesis presented in the fourth part leads us to analyze the content of institutional changes which can confirm the plurality of the economy, and to participate in its democratic « reembeddedness ».

INDEX

Mots-clés : encastrement, niveau d'intégration, sociologie économique, Granovetter, Polanyi, Mauss

Keywords : embeddedness, economic sociology, Granovetter, Polanyi, Mauss

AUTEUR

JEAN-LOUIS LAVILLE

Laboratoire Interdisciplinaire pour une Sociologie Economique, LISE, Cnam-CNRS, Paris.